Mlle Le Gonbecq s'était évanouie sur la poitrine de son oncle. — Lentement, au divin sourire aux lèvres, elle revenait à elle à respirer des sels.

— Vivant! Il est vivant, répétait-elle à mon Dieu... Et, ses longs doigts unis, elle paraît prier.

Il semblait à M. de Lauzan que son cœur s'allégeait. Il la regarda en souriant :

— Vivant, et il revient. Bientôt, il sera ici... Allons, comme autrefois, les redresseurs de torts reviennent, après bataille, s'agenouiller aux pieds de leur Dame!

RENÉ GUIL.

NOUVELLES DU JOUR

Les interpellations de la rentrée

Paris, 25 mai. — Une autre interpellation sera jointe à celle de M. Jaurès, celle relative au mouvement préfectoral.

M. Codet, député de la Haute-Vienne, vient en effet d'informer le ministre de l'intérieur qu'il interpellerait le gouvernement sur la signification qu'il entend donner au mouvement préfectoral, et notamment sur la révocation de M. Dumonteil, préfet de la Haute-Vienne.

La politique des radicaux

Paris, 25 mai. — Les radicaux ont maintenant une sorte d'organe officiel : c'est le *National*, qu'ils ont acheté.

Il paraît aujourd'hui pour la première fois, avec sa nouvelle étiquette.

« Le *National*, est-il dit en manchette, soutiendra la politique basée sur les droits souverains du suffrage universel sur les réformes démocratiques et le progrès social.

» Un groupe de membres du parlement, parmi les plus autorisés pour parler au nom des gauches, l'inspirera et collaborera à sa réduction. »

Un discours de M. Léon Bourgeois. à Melun

Melun, 25 mai. — Le comité radical de Melun avait organisé, pour hier lundi, un grand banquet, dont il avait offert la présidence à M. Bourgeois, ancien président du Conseil.

Aucune manifestation n'a eu lieu à l'arrivée de M. Bourgeois. Dans la salle du banquet, on distribue la brochure éditée par la « Ligue pour la défense du suffrage universel » et reproduisant le dernier discours de M. Bourgeois à la Chambre.

Les convives sont au nombre d'environ 410.

M. Balandreau prend le premier la parole pour remercier les assistants.

M. Bastide présente ensuite M. Bourgeois. Celui-ci prononce un long discours dont voici les passages essentiels :

« C'est le vieux parti républicain, dit-il, que nous avons essayé de reconstituer, que vous avez réformé ici. Nous ne venons pas ici faire de petite guerre. Ce qui doit déterminer un parti, c'est un programme, ce sont les idées. Ce programme, c'est la réforme de l'impôt, la réforme des lois constitutionnelles ».

L'orateur développe longuement ces deux points; il critique les projet financiers du gouvernement qui lui a succédé. Il dit qu'il faut conserver le Sénat, mais aussi qu'il faut modifier les rapports des deux assemblées.

« Il faut, ajoute M. Bourgeois, limiter les pouvoirs financiers du Sénat, prévoir l'organisation d'un règlement du conflit législatif. Il faut enfin établir l'interprétation de l'article 8 sur les responsabilités ministérielles et organiser la procédure de cette responsabilité. Il faudrait établir qu'un vote formel fût nécessaire pour renverser un cabinet et changer la direction des affaires...

» En somme, la réforme constitutionnelle a un triple but : assurer la marche normale du travail législatif, assurer la prépondérance du suffrage universel, assurer la durée et la continuité dans le gouvernement du pays.

« ...Deux partis sont en formation, et pour des causes : tout le monde est devenu républicain (d'où une droite et une gauche dans la République); la seconde cause, c'est la peur du socialisme: mais le développement du socialisme n'implique pas l'adhésion populaire au collectivisme, qui est contraire à l'esprit français, et à la liberté humaine : c'est l'expression du mécontentement, de l'impatience, de réformes nécessaires vainement attendues.

» Il faut choisir, gouverner sans la démocratie et contre elle, ou bien avec la démocratie et pour elle. »

Les anarchistes à la tombe d'Emile Henry

Paris, 25 mai. — Les compagnons anarchistes ont recommencé aujourd'hui, sans plus de succès que la veille, la tentative de manifestation sur la tombe d'Emile Henry à Breuvannes.

Le cimetière était encore fermé que les gendarmes battaient le pays.

Les compagnons, au nombre d'une soixantaine, ont dû se rabattre sur l'ossuaire de Mme Henry, dans lequel ils ont chanté des refrains libertaires.

Trois d'entre eux ont été arrêtés pour avoir voulu pénétrer de force dans le cimetière.

Une fête patriotique à Paris

Paris, 25 mai. — La deuxième fête générale annuelle des sociétés patriotiques, et des anciens militaires de France, a eu lieu aujourd'hui au Trocadéro, sous la présidence du colonel Sever, député de Lille, assisté de MM. Marcel Habert, Basile, députés, vice-présidents.

Des allocutions patriotiques ont été prononcées; puis on a exécuté la *Marseillaise* et l'Hymne Russe, et une dépêche a été envoyée au tsar.

A l'issue de la réunion, on s'est rendu à une fête foraine organisée par le comité du champ de mars, et l'on a assisté à l'ascension du ballon, l'Empereur Nicolas II».

M. Boucher, ministre du commerce, à Epinal

Epinal, 25 mai. — M. Boucher, ministre du commerce, est venu inaugurer le nouveau collège. Il a distribué un certain nombre de décorations universitaires.

Les réceptions ont eu lieu à la préfecture. M. Juillard, maire d'Epinal, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

A M. le curé d'Epinal, qui lui a présenté ses vœux et ceux de Mgr de Saint-Dié, le ministre a répondu par l'éloge des vertus du vénérable prêtre, si apprécié par la population spinalienne tout entière.

Un déjeuner a été offert par le préfet au ministre.

Mort du général Ménabréa

Chambéry, 25 mai. — Le général comte Ménabréa, ancien ambassadeur d'Italie à Vienne, à Londres et à Paris, ancien sénateur, ancien ministre et président du conseil italien, a succombé aujourd'hui, à l'âge de 87 ans, dans sa propriété de Saint-Coffin.

Le général Ménabréa était grand'croix de la Légion d'honneur. Son fils s'est fait naturaliser Français.

Les troubles électoraux d'Aimargues

Nîmes, 25 mai. — Les auteurs des troubles qui se sont produits hier à Aimargues, et dont vous avons parlé ma précédente dépêche, appartiennent à la fraction socialiste qui n'est dans cette commune qu'une faible minorité.

Malgré les quinze gendarmes qui étaient répartis entre deux salles contiguës, où fonctionnaient les quatre bureaux de dépouillement, la bagarre a été suivie et si violente, qu'il fut impossible de la réprimer.

Le commissaire de police a fait évacuer la salle et suspendre le dépouillement. Les urnes n'ont pas été transportées à Nîmes, mais qu'elles ont été scellées et sont gardées à vue par une brigade de gendarmerie qui est restée sur les lieux.

Le résultat du scrutin sera publié demain.

L'émotion causée par ces troubles a été très vive dans la commune.

Arrestation d'un assassin à Lorient

Paris, 25 mai. — La sûreté vient d'être avisée par le parquet de Lorient que Fournier, inculpé de l'assassinat de sa belle-mère, rue Constance, à Paris, a été arrêté ce soir.

La question de la Triple-Alliance au Parlement italien

Rome, 25 mai. — Aujourd'hui est venue en discussion l'interpellation de M. Imbriani sur la politique extérieure. Celui-ci a violemment attaqué l'Angleterre et la Triple-Alliance.

M. di Rudinì a répondu que la Triple-Alliance était nécessaire à l'Italie. Il a affirmé que la Triple-Alliance était populaire en Italie, qu'il fallait la maintenir, mais que les relations avec la France et la Russie devaient cependant rester cordiales.

M. Imbriani répond en déposant une motion demandant que l'Italie suive une politique plus conforme aux intérêts nationaux.

Un anniversaire. — Les 65 étages de la rue Haxo

Paris, 25 mai. — Ce matin a été célébré, en l'église de Belleville, un service anniversaire pour le repos des âmes des 65 étages fusillés, rue Haxo, le 26 mai 1871, et parmi lesquels se trouvaient une dizaine d'ecclésiastiques et quarante-huit sous-officiers et soldats de la garde républicaine. L'église de Belleville était toute tendue de noir, la cérémonie a été des plus simples, il n'y a eu ni sermon, ni discours.

Après la messe, la foule — qui comprenait un assez grand nombre de soldats de la garde républicaine — s'est rendue rue Haxo, au lieu dit : « Champ des Martyrs, » où les Sœurs de Vincennes ont avait en lieu l'exécution des otages. De nombreuses couronnes d'immortelles ont été déposées.

L'anniversaire de l'assassinat de l'abbé Deguerry

Paris, 25 mai. — Aujourd'hui a été célébré, avec une grande solennité, en l'église de la Madeleine, le 25e anniversaire de l'assassinat de l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, « fusillé à la Roquette pour la foi et la justice le 24 mai 1871 ».

Le Vatican et les congrégations françaises

Le journal le *Temps* reçoit de son correspondant de Rome la dépêche suivante, que nous reproduisons sous réserves :

« Le cardinal Ledochowski a pris la décision de ne plus accorder désormais à aucune congrégation française l'autorisation de fonder de nouvelles missions en Orient. Au Vatican on trouve cette résolution peu opportune. Aussi Léon XIII en fera-t-il l'observation au cardinal. »

Le concours des véhicules automobiles de Bordeaux et Agen

Bordeaux, 25 mai. — Aujourd'hui a eu lieu le retour d'Agen des véhicules automobiles, qui ont effectué, hier, l'aller de Bordeaux à Agen.

Les concurrents sont partis d'Agen, ce matin, à neuf heure quinze.

La première voiture arrivée à Bordeaux est celle de M. Bousquet, arrivée à deux heures cinquante-deux de l'après-midi.

La seconde est celle de M. Michelin, arrivée à trois heures cinquante-quatre.

L'accident de Toulon. — Les quatre victimes

Toulon, 25 mai. — Les deux douaniers noyés seraient originaires de Marseille.

L'amiral de Cuverville a fait reconduire à leur domicile les onze naufragés recueillis par l'escadre de réserve.

La demoiselle Mira Marie-Louise, qui a succombé, était bossue. On raconte qu'elle n'avait jamais voulu aller sur mer et qu'elle ne céda aujourd'hui que sur les instances de ses amies et à l'occasion des fêtes.

Graves incidents électoraux près de Nîmes

Nîmes, 25 mai. — On se rappelle que les élections municipales n'avaient pu avoir lieu, le 3 mai, à Aimargues, des troubles s'étant produits et urne et bulletins lancés par les fenêtres de la salle de vote.

Ces élections ont eu lieu hier.

Au moment du dépouillement du scrutin, une bagarre s'est encore produite. Le bureau, l'urne et les bulletins ont été renversés pêle mêle, les listes d'émargement ont été déchirées par les perturbateurs qui voyaient le résultat favorable à la liste conservatrice sortante.

A la suite de ces graves incidents, les urnes ont été scellées et envoyées à la préfecture avec les listes d'émargement lacérées. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Une lugubre découverte

Rive-de-Gier, 25 mai. — On a découvert, ce matin, sur la commune de Châteauneuf, près du hameau appelé Lhermite, sous une anfractuosité de rocher, le cadavre d'une femme de cinquante ans environ, à moitié calciné. On croit à un crime.

L'ambassadeur de France à Berlin

C'est le marquis de Noailles qui sera nommé ambassadeur de France à Berlin, en remplacement de M. Herbette.

Le marquis de Noailles qui est né en 1830 est le second fils du duc de Noailles, l'ancien membre de l'Académie française.

Il a été successivement ministre de France à Washington, puis ambassadeur près le roi d'Italie en 1876, et enfin ambassadeur à Constantinople de 1882 à 1886. Depuis cette époque il était en disponibilité sur sa demande.

Une armée de requins

Une grande émotion règne, en Angleterre, dans le monde des marins et dans le monde des baigneurs depuis qu'on a constaté la présence sur les côtes de la Manche, à proximité des ports les plus fréquentés et des plages les mieux achalandées, d'une armée de requins.

C'est au large de Portsmouth que le premier de ces redoutables monstres a été aperçu par un pêcheur, qui a même payé cette primeur par la perte d'un bras. Depuis, les squales pullulent partout; ils remontent même certaines rivières, semant à la ronde une panique bien justifiée.

On se perd en conjectures sur les causes de l'émigration de ces horribles bêtes qui vivent d'ordinaire sous des climats plus chauds.

Troubles graves en Crète

Une dépêche du consul de France en Crète parvenue ce matin au ministre des affaires étrangères annonce que des troubles se sont déclarés à la Canée à la suite de rixes entre chrétiens et musulmans.

L'amiral Besnard, ministre de la marine, vient, à la demande de M. Hanotaux, d'envoyer au croiseur *Cosmao*, qui est actuellement à Smyrne, l'ordre de se rendre à la Canée pour assurer la protection de nos nationaux.

Athènes, 25 mars. — Le consul de Grèce à la Canée (île de Crète) télégraphie à son gouvernement que des troubles graves viennent de se produire dans la ville.

Dimanche soir, des soldats turcs ont massacré huit chrétiens, parmi lesquels les cavas, les consulats de Russie et de Grèce.

Les soldats faisaient feu dans la rue et tiraient sur les maisons.

Le gouverneur fut impuissant à rétablir l'ordre et à empêcher les soldats de pénétrer dans les maisons des chrétiens.

Aujourd'hui, les désordres continuent, les Turcs envahissent les maisons des chrétiens et attaquent les passants.

La situation est très grave. La ville est presque déserte. Les chrétiens exposés se réfugient dans la montagne.

Dans la crainte d'une extension des massacres, les bâtiments de guerre russes et anglais qui stationnaient à Pirée, sont partis immédiatement pour la Canée.

Cette nouvelle, qui n'est pas encore connue dans Athènes produira une sensation considérable.

Une dépêche qui vient d'arriver annonce que les chrétiens dans les villages usent de représailles.

Le septième Congrès international des mineurs

Aix-la-Chapelle, 25 mai. — Ce matin a commencé le Congrès international des ouvriers mineurs. Il prendra fin le 29 courant.

Les délégués présents se répartissent ainsi : quarante Anglais, douze Allemands, deux Français et un Autrichien.

Les délégués belges ne sont pas encore arrivés.

MM. Bart et Pickard, membres de la Chambre des Communes, ont été nommés l'un président, pour la séance d'aujourd'hui, et l'autre secrétaire général.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette

5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Création d'une passerelle près de la Gare. — Tous ceux qui descendent de la Gare de Roubaix pour se rendre dans le quartier du Fresnoy savent quel long détour ils sont obligés de faire : ils doivent, en effet, ou bien descendre la rue de l'Alma jusqu'au pont de Mouvaux, ou bien la remonter jusqu'au pont St-Vincent-de-Paul. Là seulement, ils peuvent traverser le vaste espace occupé par les bâtiments de la gare et les voies du chemin de fer. De là, une perte de temps considérable et une infériorité marquée pour les industriels et les commerçants du quartier du Fresnoy.

La création d'une passerelle pour remédier à cet état de choses semble s'imposer. L'idée, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Voilà bientôt dix ans que l'on y a songé pour la première fois.

C'était quelque temps après l'inauguration de la gare, qui eut lieu en 1886. Par suite du nouvel état de choses, les habitants de l'ancienne rue du Chemin de fer avaient vu leur rue désertée peu à peu par les voyageurs qui, autrefois, la parcouraient pour se rendre à la gare. Afin de compenser les pertes que leur faisait éprouver ce changement d'itinéraire, ils s'efforcèrent d'obtenir l'établissement d'une passerelle reliant les quartiers séparés par le chemin de fer.

Une demande fut adressée à cet effet à l'administration de M. Julien Lagache. Celle-ci, reconnaissant qu'il y avait là quelque chose à faire, se mit en relation avec la Compagnie du chemin de fer du Nord. La Compagnie admit sans observation la nécessité de la passerelle, mais proposa pour elle un autre emplacement que celui indiqué par les habitants de l'ancienne rue du Chemin de fer. La Compagnie voulait établir la passerelle de l'autre côté de la gare, c'est-à-dire, vers la rue St-Vincent-de-Paul, et contre la gare.

Pendant ce temps, les habitants du quartier du Fresnoy, frappés des avantages que leur procurerait l'établissement de la passerelle, s'étaient émus. Quelques-uns d'entre eux, après s'être concertés, s'offrirent de contribuer pour une certaine somme à la construction de la passerelle pourvu que celle-ci s'élevât à l'emplacement indiqué par les habitants de l'ancienne rue du Chemin de fer.

Comme nous l'avons dit, la Compagnie du Nord proposait de la construire de l'autre côté de la gare; elle prétendait que la dépense serait beaucoup moindre. L'espace occupé par les voies de chemin de fer est, en effet, beaucoup moins large à droite de la gare qu'à gauche.

Quoi qu'il en soit, ce différend fut cause que le projet ne put aboutir. Chacun s'entêta dans son avis et le projet tomba à l'eau.

Il est vraiment regrettable que tout se soit passé ainsi et qu'un accord ne soit pas intervenu.

L'utilité de cette passerelle est incontestable: elle unirait deux parties de la ville presque entièrement séparées aujourd'hui et permettrait aux piétons de se rendre facilement de l'une à l'autre. Nombreux sont ceux que leurs affaires obligent d'aller du quartier du Fresnoy à celui de la Grand'Place et réciproquement. La circulation, et partout le commerce ne pourraient que gagner si la facilité des communications était augmentée.

Depuis dix années d'ailleurs, le quartier du Fresnoy n'a fait que prendre de plus en plus d'extension : les jardins du quartier, autrefois si nombreux, ont été remplacés par des maisons. Beaucoup d'industriels, de nombreux commerçants, sont venus s'y établir. Ceux-ci, à chaque instant, regrettent de ne pouvoir communiquer plus facilement avec les autres quartiers de la ville.

Il est donc à désirer que l'administration municipale s'occupe de nouveau de cette question. Les raisons qui, il y a dix ans, motivaient la construction d'une passerelle près de la Gare, subsistent toujours: elles ont même, comme nous croyons l'avoir démontré, augmenté en importance à mesure que grandissait le quartier du Fresnoy. Espérons que, si de nouveaux pourparlers s'engagent, les intéressés cette fois-ci s'entendront et se feront des concessions nécessaires. Il faut que ce projet de passerelle aboutisse enfin et que les communications deviennent plus faciles entre les deux parties de la ville qu'isolent aujourd'hui l'une de l'autre la Gare et ses dépendances.

Puisse la Compagnie de chemin de fer du Nord consentir aux dépenses nécessaires et donner ainsi satisfaction aux habitants des quartiers intéressés.

P.-S. — Pendant que nous sommes à parler des intérêts des habitants du quartier du Fresnoy, ne nous sera-t-il pas permis d'exprimer une de leurs revendications, d'ailleurs facile à satisfaire: l'horloge qui surmonte la Gare a trois cadrans; pourquoi ne pas en ajouter un quatrième qui ferait face au quartier et permettrait à ceux qui y habitent de connaître l'heure du chemin de fer ? Il nous semble qu'ils ont, autant que les autres, le droit de connaître l'heure exacte.

La fête de Jeanne d'Arc. — On nous prie d'insérer l'appel suivant :

« Le Comité de l'*Union des sociétés patriotiques militaires de Roubaix* fait un chaleureux appel à ses concitoyens, à tous ceux qui ont au cœur l'amour de la Patrie et le culte du drapeau pour fêter Jeanne d'Arc dimanche 31 mai.

» La grande pensée qui doit nous réunir dans un même élan patriotique nous est inspirée par l'hommage que nous avons à rendre, nous tous Français, sans distinction d'opinion, à cette fille du peuple qui sauva la Patrie, à l'héroïsme que nous devons vénérer et admirer.

» Aussi que dimanche prochain toutes les maisons soient pavoisées des couleurs de la Patrie et que tous les cœurs battent à l'unisson pour Jeanne d'Arc et pour la France.

» *Pour le Comité*,

» Le Président-Commandant, VICTOR DESPATURES.»

Un télégramme au tsar. — La société des Anciens sous-officiers français a envoyé, à M. de Mohrenheim, le télégramme suivant :

« *A son Excellence l'Ambassadeur de Russie Paris*

» La société des Anciens sous-officiers français de Roubaix vous prie de bien vouloir transmettre à leurs Majestés Nicolas II Empereur de Russie et à l'Impératrice, l'assurance de son profond respect à l'occasion de leur couronnement.

» Le président, HAGARD. »

La messe des Sapeurs Pompiers. — Lundi, à onze heures du matin, les Sapeurs-Pompiers ont quitté leur hôtel et se sont rendus, tambours et clairons en tête, à l'église Saint-Martin, où une messe a été dite par M. l'abbé Robezin, vicaire, pour les défunts de la compagnie.

Après la cérémonie, les pompiers sont retournés à leur local pour prendre des couronnes qu'ils ont été déposer ensuite au cimetière sur les tombes de leurs camarades morts victimes de leur dévouement.

Le banquet de Saint-Mamert. — Pour clôturer sa fête annuelle de Saint-Mamert, le corps des Sapeurs-Pompiers se trouvait réuni lundi, à trois heures, à son hôtel, pour prendre part à un banquet. La vaste salle des fêtes avait été gracieusement décorée pour la circonstance. Au nombreux faisceaux de drapeaux français s'ajoutaient, et l'œil était agréablement charmé par un massif de plantes vertes disposé dans le fond et par des guirlandes de verdures et de fleurs qui venaient se relier au lustre du milieu.

A la table d'honneur présidait M. Decock, adjoint au maire de Roubaix, ayant à sa droite M. Hubert, commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix, et à sa gauche, M. Hubert, président de la Grande-Harmonie. A la même table avaient pris place MM. Tom Boag, commandant de la « Fire Brigade » établie chez M. Holden à Croix, Roger, commandant des pompiers de Croix-ville, Lardinois, sous-lieutenant des pompiers d'Halluin, verschelde, sous-lieutenant des pompiers de Croix, Flamend, adjudant des pompiers de Tourcoing, les adjoints au maire de Roubaix, MM. Lepers et Milbéo, M. Schiller, de la commission civile de la Grande-Harmonie, des délégués de cette dernière société et des pompiers de Tourcoing, ainsi que plusieurs conseillers municipaux de Roubaix.

Voici le menu du repas qui a été parfaitement servi par un nombreux personnel : Potage Tapioca. — Langue sauce Mayonnaise. — Bœuf nature, épinards. — Gigot flageolets. — Poulet, salade — Beurre, fromage Hollande et Gruyère. — Desserts variés. — Café, Cognac et Liqueur.

Au dessert, M. Hubert a proposé un vivat à la Municipalité. M. Decock a répondu en félicitant et en remerciant, au nom de la Municipalité, M. Hubert, les officiers, sous-officiers, caporaux et pompiers, pour le dévouement qu'ils déploient dans l'intérêt de la ville de Roubaix. Il a demandé un vivat en leur honneur.

M. Hubert a alors prononcé un discours dans lequel il a remercié les adjoints et les conseillers municipaux d'être venus donner, par leur présence, un témoignage d'estime et de sympathie pour le corps des sapeurs-pompiers qui, Saint-Mamert est une occasion de se rapprocher et de resserrer les liens de confraternité.

Il leur donne l'assurance que la municipalité peut compter sur l'intrépidité et sur l'entier dévouement de sa compagnie. En les remerciant de leur sollicitude, il exprime l'espoir qu'une nouvelle pompe sera accordée en remplacement de celle qui est usée après avoir fonctionné pendant vingt-deux ans.

M. Hubert remercie les compagnies des environs du précieux concours qu'elles apportent dans des grands sinistres de Roubaix, la presse, tout le personnel du corps des pompiers de Roubaix auquel il demande de redoubler de dévouement.

Il adresse des félicitations à deux braves et anciens sociétaires, MM. Crépin, sergent et Honoré Carlos qui ont obtenu du gouvernement, le premier une médaille d'honneur de 2e classe et le second une mention honorable.

Il propose de boire à la santé des autorités et de tous les invités et de chanter un vivat en leur honneur.

M. Roger a ensuite pris la parole et, au nom des diverses compagnies représentées au banquet, a remercié M. Hubert de ses paroles sympathiques et de son bon accueil. Il exprime la joie de se trouver pour la trente-quatrième fois au milieu de cette assemblée de braves, bien dignes de ce nom par le courage qu'ils doivent déployer dans les dangers qu'ils ont à affronter. Il souhaite, en terminant, que la bonne confraternité qui règne entre les compagnies de Roubaix et des environs, s'affermisse de plus en plus.

La représentant du *Journal de Roubaix*, en réponse aux paroles de M. Hubert s'adresse de la presse, a déclaré que parmi les attributions de cette dernière, une des celles qu'elle remplissait avec le plus d'empressement, c'était de signaler les actes d'abnégation, de courage et de dévouement et que c'était le cas lorsqu'elle avait à parler des pompiers de Roubaix. Il a porté un toast, au nom de la presse et de la population entière de la ville, à la santé et à la prospérité des compagnies de pompiers de Roubaix et des environs qui étaient représentées au banquet.

Le représentant de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* a, de son côté, envoyé le salut de la presse à ces courageux artisans qui, après une journée de travail, n'hésitaient pas un instant à s'arracher aux douceurs du sommeil pour voler sur les lieux où un sinistre était signalé. Il a compris dans ce salut les pompiers des environs dont le concours était toujours si précieux.

Le représentant de l'*Egalité* a joint ses félicitations à celles de ses collègues pour les pompiers, citoyens qui personnifient la bravoure, et a terminé en comprenant dans son toast la municipalité dont il a vanté la sollicitude à l'égard du corps des sapeurs pompiers.

M. Hubert a ensuite proposé un vivat au lieutenant M. Defannoy et à la commission du banquet, à l'instigation de M. Milbéo un dernier vivat a été chanté en l'honneur des vétérans au nom desquels M. Lepers a remercié, en faisant remarquer que c'était la première fois que les vétérans étrient l'objet d'une pareille attention.

Un concert improvisé et un bal ont clôturé cette fête de famille.

La messe pour les membres défunts de la société « Les Médaillés du travail. » — *Les Médaillés du travail* ont fait dire, comme nous l'avions annoncé, une messe lundi matin, à huit heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour leurs membres défunts.

M. l'abbé Declercq, vicaire de la paroisse, officiait. Plus de quarante membres de la société, ayant à leur tête M. Henri Véret, président, assistaient à la cérémonie. Le drapeau tricolore de la société était cravaté de crêpe.

La messe d'obit de la « Fraternelle. » — Lundi matin, à 11 heures, la Société d'Anciens Militaires, *La Fraternelle*, a fait célébrer une messe solennelle d'obit pour ses membres défunts à l'église de St-Spulcre.

La fanfare l'*Union des Trompettes* s'est fait entendre durant la messe et a brillamment exécuté plusieurs morceaux de son répertoire. Une quête faite pendant la cérémonie a rapporté 14 fr. 12.

Les mariages du lundi de la Pentecôte. — Une animation extraordinaire, causée par les nombreux mariages, a régné pendant toute la matinée du lundi, aux alentours de l'Hôtel-de-Ville et des églises. Cinquante-huit unions ont été célébrées pendant la journée.

Le succès de la « Cœcilia Roubaisienne » a provoqué partout dans Roubaix l'expression d'une légitime fierté et la population de notre ville se propose de faire une enthousiaste réception à cette société qui a tenu haut le drapeau de Roubaix. Le retour de la *Cœcilia* s'effectuera ce soir mardi, par le train qui part de Lille à 7 heures.

Les sociétés musicales se préparent à prêter leur concours à l'éclat de cette réception. Voici les communications que nous avons reçues à ce sujet :

Les anciens sociétaires de la Cœcilia Roubaisienne sont convoqués à sept heures du soir, aujourd'hui mardi, à la Brasserie des Orphéonistes » rue de la Gare.

La *Grande-Harmonie* prie ses membres de se rendre à 7 heures à la gare, en tenue et avec instruments.

Le *Choral Nadaud* est convoqué à son local pour 6 heures 1/2 précises.

La *Grande Fanfare* se réunira à la gare à 7 heures.

La *Concordia-Harmonie* donne rendez-vous à ses membres, à la même heure, place de la Gare.

La *Fanfare du Centre* est convoquée à son local, rue de la Gare, pour 6 heures et demie.

Le choral l'*Avenir* doit se réunir à son local, rue de Lannoy, 63, à six heures précises.

L'*Union des Travailleurs* se réunira aussi à son local, place de la Liberté, à six heures et demie.

Les Mélomanes sont convoqués, à leur local, pour six heures et demie; l'amende prévue par le règlement sera appliquée aux absents.

Les Enfants du Nord, fanfare de trompettes, sont priés de se réunir à six heures et demie, en leur local « Au Maréchal de Cygbem ».

Un accident dans un estaminet de la rue de Tourcoing. — Dimanche, vers dix heures du soir, Emile Desmet, journalier, qui se trouvait chez M. Liégeois, cabaretier, rue de Tourcoing, voulut se lever pour se rendre à la cour. Il fit un faux pas et tomba si malheureusement qu'il se cassa la jambe. Le docteur Carrette, appelé immédiatement, l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Un accident du travail. — Un chef d'équipe a eu la main droite prise, samedi, dans l'engrenage d'un metier, chez MM. Motte, rue d'Alger. Deux doigts ont été coupés. Le docteur Leurelle a donné les premiers soins au blessé.

Un enfant grièvement brûlé. — Hier, vers huit heures du soir, le jeune Stanislas Berger est tombé au coin du boulevard de Mulhouse dans un vase rempli de graisse bouillante que son père, marchand de pommes de terre frites, venait de déposer à terre.

M. H. Catteau et le Docteur Dôle, attirés par les cris de l'enfant, sont descendus du tramway pour se porter à son secours. Le jeune Berger, qui n'a que huit ans, est grièvement brûlé au pied gauche.

Une jeune voleuse. — M. le commissaire de police Squivée, chargé de l'enquête relative à la petite fille qui avait été arrêtée, dimanche matin, pour vol de porte-monnaie, l'a de nouveau interrogée lundi matin.

L'incupée, Joséphine Dejonckère, a été maintenue en état d'arrestation et sera conduite à Lille mardi matin pour être mise à la disposition de M. le Procureur de la République.

Une arrestation pour outrage à la police. — Un ouvrier tisserand, François Smet, demeurant rue de Mouvaux, insultait si bruyamment sa tante que l'agent de police Minet l'invita à se calmer. Smet, qui était ivre, se mit à insulter l'agent, ce qui lui valut d'être enfermé au commissariat de police de la rue des Arts.

Un homme qui tombe d'un car. — Lundi vers onze heures, M. Louis Cormont, âgé de 31 ans, demeurant rue Jouffroy, est tombé du car électrique, rue de Lannoy. Il s'est fracturé le bras et fait quelques blessures sans gravité, à la figure.

Menus faits. — Procès-verbal a été rédigé contre M. Nary, rue de Lannoy, parce que son chien s'était jeté à plusieurs reprises sur le jeune Louis Camus, de la rue Condorcet.

— Des employés de la gare ont surpris dans un magasin, dimanche après-midi le nommé Achille Debauvre, demeurant rue des Longues-Haies. Celui-ci, ne pouvant expliquer sa présence dans le magasin, a été conduit au dépôt de police du premier arrondissement.

Cours de peinture et de dessin (*Voir à la 4e page*) 4133

La librairie du « Journal de Roubaix », vient de recevoir plusieurs ouvrages pour le mois du Sacré-Cœur. Nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Mois du Sacré-Cœur. — Ou méditation pratiques pour le mois de juin par l'abbé Berlioux. 1 vol. in-32, approuvé par plusieurs évêques entre autres Mgr. Mermillod, intéressant volume avec prières, exemples, prix broché, 1,25.

Le Sacré-Cœur de Jesus, d'après St-Alphonse de Ligori, méditations pour le mois du Sacré Cœur, pour l'heure sainte et le premier vendredi du mois par le P. St-Omer, excellent livre, contenant de nombreux exemples, prix relié, 1,50.

Petit mois du Sacré-Cœur, pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des *Paillettes d'or*, 166e édition, très court et très substantiel petit volume, prix broché 0 fr. 15.

Croix. — *La ducasse.* — La deuxième journée de la ducasse a encore été très animée que celle de dimanche. Beaucoup de personnes qui étaient venues pour assister aux courses vélocipédiques du Vélodrome Roubaisien sont retournées par Croix. Les tramways regorgeaient de voyageurs. Les forains sont généralement contents de leurs recettes.

— *Le quartier du Crêche* a présenté, pendant les deux jours de la ducasse, une grande animation. Un grand carrousel-voitures avait été organisé pour les dimanches et lundi de la Pentecôte. Le cortège, formé d'un grand nombre de voitures, ayant en tête la Société des Trompettes de l'Epeule, a parcouru les principales rues du quartier. Voici le résultat pour la journée de dimanche: environ trois cent soixante-quinze coureurs ont pris part à cette fête.

1er prix, 79 fr., M. Ernest Tonge, de Wervicq (Belgique) : 2e, 50 fr., Mlle Hélène Debeurme, de Roncq; 3e, 40 fr., M. Vandenberghe père, de la Madeleine; 4e, 30 fr., M. Alphonse Six, de l'Allumette (Croix); 5e, 20 fr., M. Degremont, de Derlyck (Belgique); 6e, 15 fr., M. Emile Liagre, de Derlyck (Belgique); 7e, 10 fr., M. Orsene Casier, de Derlyck (Belgique); 8e, 5 fr., Mme Marie Debeurme, de Roncq; 9e, Mme Lepers, de Croix; 10e, M. Auguste Debeurme, de Roncq; (tous deux chacun une surprise). Des primes ont été décernées à MM. Vanbostelaere de Croix et Degremont de Derlyck.

Le carrousel, qui a commencé à deux heures de l'après-midi, n'a été terminé qu'à une heure avancée de la soirée.

Lannoy. — *Une bénédiction de drapeau.* — La société de Secours Mutuels de cette ville a fait bénir son drapeau, lundi matin, en l'église de Lannoy, par M. le chanoine Destombe. Le soir a eu lieu un grand banquet.

Lys-les Lannoy. — *Le mariage de Mlle Jeanne Boutemy et de M. le lieutenant Tysseire.* — C'est lundi matin qu'a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Boutemy, fille de M. Boutemy, industriel et maire de Lys-les-Lannoy, avec M. le lieutenant Tysseire, du 76e régiment d'infanterie.

A cette occasion, tout le village était en fête. Les habitants avaient tenu à manifester l'attachement et l'estime qu'ils ont pour la famille Boutemy. Les maisons étaient pavoisées et des arcs-de-triomphe se dressaient dans les rues.

A la Mairie, M. Pierre Echevin, a adressé quelques paroles flatteuses aux jeunes époux. L'église, magnifiquement décorée, M. le chanoine Mysseire, oncle du marié, a prononcé le discours d'usage. Pendant la cérémonie, la Société des *Amis Réunis* a brillamment exécuté plusieurs morceaux de son répertoire.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. les généraux Warnet et Berruyer, le colonel Madeleine et M. Auguste Jacquemin, sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine; pour la mariée, MM. Jules et Léon Boutemy, ses oncles, MM. Mennerench et Huert.

Remarqués dans l'assistance : MM. les généraux de Chauvenet et Avon, les colonels Peunel et Delannoy, le comte de Montalembert, député de Roubaix Lannoy, maire d'Annappes.

Les pauvres n'ont pas été oubliés et d'abondantes distributions de secours leur ont été faites.

Leers, (France). — Lundi matin, à 10 heures, a été célébré à l'église de Leers une messe pour les membres décédés de la société des *Anciens Militaires*, et à la mémoire de MM. Rémy Lahon, soldat au 146e de ligne, décédé le 29 décembre dernier à Verdun et de J.-B Masquelier, engagé volontaire au 1er régiment de tirailleurs algériens, décédé le 3 septembre dernier à l'ambulance d'Autrafasibositra (Madagascar). L'assistance était très nombreuse.

Le banquet annuel de la société a eu lieu, lundi, à deux heures au siège. Il a été très animé.

Forest. — *La Société de Secours mutuels Saint-Jean Baptiste* a fait célébrer sa messe annuelle lundi matin à sept heures et demie, en l'église de Forest.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6278

L'arrivée des chaleurs nous amène inévitablement les mouches et autres insectes ailés fort désagréables. Pour s'en débarrasser d'une façon commode et hygiénique il faut employer le « **Gobe Mouches** » qui a, sur tous les autres papiers présentés au public, de grands avantages. Il est propre, ne contient aucun poison, n'exhale pas d'odeur malsaine et ne laisse pas échapper les insectes venus à son contact. Son usage est indispensable dans les habitations soignées, les cuisines, magasins, ateliers, écuries, partout enfin où les mouches sont attirées par la chaleur.

La feuille 0,40 centimes. Dépôt central pour Roubaix : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3** FR. *le kilog*

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20;
Rue de l'Industrie, 2.	Rue du Canal, 91.
Rue Pierre-de-Roubaix, 13	Rue du Tilleul, 15 : Debuchy